

## **COMITE 21**

**COMITE FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT  
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**4, rue Drouot**

**75009 PARIS**

**R.C.S. 399 155 779 PARIS**

-----

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2017**

-----

**DESTRUEL BERNADET 38 BIS, RUE DES ENTREPRENEURS - 75015 PARIS**

**téléphone 01 45 78 30 60 fax 01 45 78 30 50 e-mail : [secretariat@fid.paris](mailto:secretariat@fid.paris)**

**SAS AU CAPITAL DE 45.500 € RCS 318 547 221 PARIS - SIRET 318 547 221 00057 - TVA FR 03318547221**

Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

**COMITE 21**  
**COMITE FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT**  
**ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**4, rue Drouot**

**75009 PARIS**

**R.C.S. 399 155 779 PARIS**

-----

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2017**

-----

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE 21 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**I. FONDEMENT DE L'OPINION**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **IV. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSITTUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

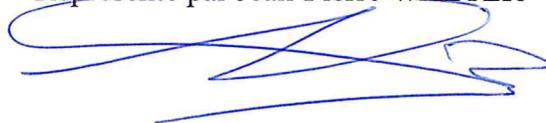
### **V. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris, le 27 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes  
DESTRUEL BERNADET  
Représenté par Jean-Pierre WALTER





# BILAN ACTIF

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			% de l'actif	Valeurs au 31/12/16	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	7 419	7 419				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				2		2
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	46 970	35 778	11 192		13 334	
Immobilisations corporelles en cours	3 333		3 333		3 333	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2		2
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	100		100		100	
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 159		15 159		15 050	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>72 980</b>	<b>43 197</b>	<b>29 784</b>	<b>4</b>	<b>31 818</b>	<b>4</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				1		1
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	15 152	7 771	7 382		7 156	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				87		92
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	676 785	21 920	654 864		658 032	
Autres créances (3)	72 267		72 267		63 063	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	835		835		835	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	54 045		54 045	6	363	
Charges constatées d'avance (3)	20 991		20 991	3	21 206	3
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>840 075</b>	<b>29 691</b>	<b>810 384</b>	<b>96</b>	<b>750 655</b>	<b>96</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>913 055</b>	<b>72 888</b>	<b>840 167</b>	<b>100</b>	<b>782 473</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 0 )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 667	1	13 333	2
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		34		37
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles	288 129		288 129	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-383 807	-46	-286 145	-37
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	44 750	5	-97 662	-12
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>-44 262</b>	<b>-5</b>	<b>-82 345</b>	<b>-11</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-44 262</b>	<b>-5</b>	<b>-82 345</b>	<b>-11</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 917	5	88 734	11
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 800	1		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	130 248	16	94 507	12
Dettes fiscales et sociales	263 710	31	205 462	26
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 954			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	438 801	52	476 115	61
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>884 429</b>	<b>105</b>	<b>864 818</b>	<b>111</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>840 167</b>	<b>100</b>	<b>782 473</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

873 629

37 362

1 313

863 504

78 931

# COMPTE DE RÉSULTAT

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	227 790	100	163 091	100	64 699	40
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>227 790</b>	<b>100</b>	<b>163 091</b>	<b>100</b>	<b>64 699</b>	<b>40</b>
Production stockée	432		84		348	413
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	233 487	103	230 993	142	2 493	1
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	37 361	16	43 254	27	-5 893	-14
Autres produits	447 111	196	488 700	300	-41 589	-9
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>946 181</b>	<b>415</b>	<b>926 123</b>	<b>568</b>	<b>20 058</b>	<b>2</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	247 081	108	277 340	170	-30 259	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	20 349	9	25 107	15	-4 758	-19
Salaires et traitements	400 819	176	494 067	303	-93 248	-19
Charges sociales	156 890	69	192 557	118	-35 666	-19
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	2 142	1	2 150	1	-8	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	22 618	10	21 703	13	915	4
Dotations aux provisions						
Autres charges	49 695	22	12 352	8	37 343	302
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>899 595</b>	<b>395</b>	<b>1 025 276</b>	<b>629</b>	<b>-125 681</b>	<b>-12</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>46 586</b>	<b>20</b>	<b>-99 153</b>	<b>-61</b>	<b>145 739</b>	<b>147</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2		-2	-96
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			763		-763	-100
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>765</b>		<b>-765</b>	<b>-100</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 886	1	1 293	1	593	46
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 886</b>	<b>1</b>	<b>1 293</b>	<b>1</b>	<b>593</b>	<b>46</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 886</b>	<b>-1</b>	<b>-528</b>		<b>-1 358</b>	<b>-257</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>44 700</b>	<b>20</b>	<b>-99 681</b>	<b>-61</b>	<b>144 381</b>	<b>145</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	517		1 536	1	-1 019	-66
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			16 250	10	-16 250	-100
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>517</b>		<b>17 786</b>	<b>11</b>	<b>-17 269</b>	<b>-97</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	467		26 372	16	-25 905	-98
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>467</b>		<b>26 372</b>	<b>16</b>	<b>-25 905</b>	<b>-98</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>50</b>		<b>-8 586</b>	<b>-5</b>	<b>8 636</b>	<b>101</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-10 605	-7	10 605	100
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>946 698</b>	<b>416</b>	<b>944 674</b>	<b>579</b>	<b>2 024</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>901 948</b>	<b>396</b>	<b>1 042 336</b>	<b>639</b>	<b>-140 388</b>	<b>-13</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>44 750</b>	<b>20</b>	<b>-97 662</b>	<b>-60</b>	<b>142 412</b>	<b>146</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

## **ANNEXE COMPTABLE**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 840 167.42 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 44 749.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/03/2018.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Logiciels	3 ans
- Mat. de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont essentiellement composées de dépôt de garantie (dont celui sur le loyer) et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	7 419			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		14 201		
		Matériel de transport		32 768		
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours		3 333			
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			50 303			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		15 050		109	
<b>TOTAL</b>			15 050		109	
<b>TOTAL GENERAL</b>			72 772		109	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			7 419	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			14 201	
		Matériel de transport			32 768	
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours			3 333		
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>					50 303	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				15 159	
<b>TOTAL</b>					15 159	
<b>TOTAL GENERAL</b>					72 880	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	7 419			7 419
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		2 171	1 420		3 591
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		31 465	722		32 187
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	33 636	2 142		35 778
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>41 054</b>	<b>2 142</b>		<b>43 197</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.	<b>TOTAL</b>							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
	<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges répartis sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## Détermination de la valeur actuelle

### MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

#### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*C21 - ASSOC COMITE 21*

---

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Les ouvrages en stock sont dépréciés à hauteur de 50% dès lors que les éditions ont plus d'un an.

Les provisions pour dépréciations clients sont déterminées au cas par cas en fonction de la probabilité de recouvrement des créances.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>					

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	22 618	23 112
financières		
exceptionnelles		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	14 720	15 152	14 720	15 152
<b>TOTAL</b>	<b>14 720</b>	<b>15 152</b>	<b>14 720</b>	<b>15 152</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	15 159		15 159
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	75 094	75 094	
	Autres créances clients	601 691	601 691	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 107	3 107	
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices	18 979	18 979	
	Taxe sur la valeur ajoutée	14 181	14 181	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	36 000	36 000	
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	20 991	20 991		
<b>TOTAUX</b>		<b>785 201</b>	<b>770 043</b>	<b>15 159</b>
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	20 991
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>20 991</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	27 534
Autres créances	53 288
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>80 822</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*C21 - ASSOC COMITE 21*

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs incluent 20 000 € d'apport avec droit de reprise.

La convention a été signée en novembre 2013 pour une durée de 48 mois. Cet apport sera remboursé selon l'échéancier suivant :

- date de versement + 1 an : 0 €
- date de versement + 2 ans : 6 668 € Fait le 13/01/2016
- date de versement + 3 ans : 6 668 € Fait le 31/05/2017
- date de versement + 4 ans : 6 668 €

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	38 917	38 917		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	130 248	130 248		
Personnel & comptes rattachés	27 812	27 812		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	113 689	113 689		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, tax & assimilés	122 209	122 209		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 954	1 954		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	438 801	438 801		
<b>TOTAUX</b>	<b>873 629</b>	<b>873 629</b>		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent les appels de cotisations 2018 émis en 2017.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	438 801
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>438 801</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	242
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 646
Dettes fiscales et sociales	49 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 440
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>86 699</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*C21 - ASSOC COMITE 21*

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## **CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 14 181 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

\* Actions de formation des salariés : 5.8 K€

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

C21 - ASSOC COMITE 21

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## ENGAGEMENTS DONNÉS

Aucun engagement de retraite n'a été calculé au 31 décembre 2017.

- La convention collective applicable ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière et aucun accord particulier n'a été signé.

- L'âge moyen des effectifs présents rend peu significatif ce calcul.

## ENGAGEMENTS REÇUS

Dans le cadre de la souscription d'un prêt de 30K€, FRANCE ACTIVE GARANTIE s'est portée caution à hauteur de 15 K€.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<b>TOTAL</b>						